

Un projet OIBT redonne l'espoir et le goût de vivre aux populations de Haho-Baloé au Togo

par Emmanuel Ze Meka¹ et Lawani Adêtchessi²

¹Secrétariat de l'OIBT
Yokohama

²Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
Lomé, Togo



Pouces verts et pousses vertes: des ouvriers admirant leur travail dans une des pépinières qui produisent des plants à vendre au projet et à d'autres clients.

C'EST EN 1907 que le Chef Supérieur de Notsé a fait don à l'administration coloniale (allemande) de l'époque d'un périmètre d'environ 4 000 ha à des fins de plantations forestières. Plus tard, en 1947, ce périmètre fut érigé en périmètre de classement, suivant une procédure souple impliquant des négociations avec les populations et ayant conduit à leur déguerpissement après dédommagement, conférant *de facto* à cette forêt le caractère de forêt classée. Les activités de plantation dans le périmètre n'ont été que très timides et il a graduellement été de nouveau envahi par divers occupants. L'inventaire effectué dans la forêt de Haho-Baloé en 1995 indique qu'environ 400 ha de plantations de diverses essences, dont le teck (*Tectona grandis*) en majorité, le *Gmelina* et le *Cassia*, ont été installés depuis la période coloniale jusqu'à la date d'intervention de l'OIBT en 1995. Ces plantations ont entre 30 ans et 78 ans et elles n'ont fait l'objet d'aucun suivi sylvicole.

La forêt de Haho-Baloé a une superficie de 4 000 ha environ. On compte 1 400 personnes à l'intérieur de la forêt et 3 800 personnes dans le voisinage immédiat, vivant principalement de cultures de subsistance (maïs, manioc, niébé) en pratiquant l'agriculture itinérante sur brûlis et de quelques cultures de rente (coton et palmier à huile), et s'adonnant au petit élevage, à la fabrication du charbon de bois et l'exploitation du bois de feu. Les revenus des ménages sont très faibles et se situent autour de 225 000 F CFA, toutes activités confondues, le coton représentant environ 64% des revenus. La population est essentiellement jeune, près de 50 % ayant moins 15 ans, et toutes les infrastructures de base telles que les écoles, les dispensaires, l'eau potable et les routes, font cruellement défaut.

En 1991, le Gouvernement togolais a fait appel à l'OIBT pour entreprendre une étude de faisabilité en vue de réaliser une plantation de 2 500 ha dans la forêt classée. Une convention de financement a été signée dans ce sens en 1993 (PROJET OIBT PD 204/91 REV.1 (F) et diverses études ont été lancées, notamment:

- une étude socio-économique dans la zone de projet;
- une étude d'impact sur l'environnement;
- des études forestières portant notamment sur la planification et l'évaluation des opérations de reboisement, l'aménagement de la forêt et le cadre institutionnel à mettre en place;
- une étude des mesures d'accompagnement à mettre en place;
- une étude sur le foncier;
- une analyse/synthèse des projets forestiers au Togo;
- une étude sur le choix du matériel végétal;
- une analyse technico-financière du projet de plantation.

Toutes ces études, réalisées dans le cadre général de l'étude de faisabilité du projet, ont abouti à la formulation du projet PD 30/96 REV.3 (F) 'Projet de plantation de 2 500 ha de bois d'œuvre dans la forêt classée de Haho-Baloé (Région des Plateaux)' dont la convention de financement a été signée en 1998. Le projet, d'un montant total de 1.255.336 \$EU est financé en partie par l'OIBT et en partie grâce à des ressources propres résultant de la vente des produits des vieilles teckeraies. Le projet consiste en l'exécution d'activités forestières telles que la récolte dans les plantations et la restauration de celles-ci, la production des plants, l'établissement de nouvelles plantations, la protection et l'aménagement des îlots résiduels de forêt naturelle. Il porte également sur la réfection et le développement des infrastructures sociales (routes, dispensaires, écoles, points d'eau, etc) et le soutien d'activités génératrices de revenus pour les communautés locales.

La stratégie du projet est d'assurer une grande participation des communautés locales aux différentes activités du projet, qu'elles soient forestières ou d'intérêt social. Dans ce sens, un grand effort est consacré à l'organisation des communautés locales, par l'intermédiaire d'un comité local de pilotage formé des chefs de village, d'autres parties intéressées et de représentants d'agences extérieures. Ce comité a pour mandat d'organiser les



Elixir de vie : une femme pompant l'eau d'un forage nouvellement remis en état dans le village de Tsinigan.

populations de la zone de projet, de planifier la gestion des villages enclavés (660 hectares), de contrôler la gestion des peuplements de forêt naturelle (940 hectares) et de contrôler et suivre les mesures sociales à mettre en place.

Le Comité de pilotage suit au jour le jour les activités des communautés et donne des orientations aux différentes actions à entreprendre, en particulier dans le cas d'actions sensibles intéressant les populations, telles que la délimitation des enclaves, la libération des parcelles cultivées par les populations hors des enclaves, la gestion des infrastructures communautaires, le recasement des paysans hors des enclaves, etc.

Cette gestion participative de la forêt classée de Haho-Baloé est appuyée par INADES-Formation-TOGO, une ONG locale, et elle est également stimulée grâce à la formation des cadres du projet aux méthodes participatives enseignées par un consultant international, spécialiste de foresterie communautaire et recruté par le projet sur fonds OIBT.

L'autre élément de stratégie est d'amener le projet à servir de point focal et d'attirer d'autres investissements, en particulier ceux des services étatiques représentés au sein du Comité local de pilotage, notamment en offrant de meilleures informations sur les possibilités d'investissement et, au besoin, en réalisant de petites études. Enfin, dans toute la mesure du possible, les activités du projet sont sous-traitées à des entreprises locales, afin d'assurer un plus grand impact économique au niveau local.

Boisement et récolte

La partie nord de la réserve est caractérisée par des terres forestières dégradées; la préparation des sols pour l'établissement de plantations sur ces terrains est en grande partie sous-traitée à une entreprise locale. Dans la partie sud, la récolte dans les vieilles teckeraies, le débusquage, le tronçonnage et l'empilement des bois ainsi que la régénération des plantations par traitement en taillis sont tous sous-traités à des opérateurs locaux utilisant la main-d'œuvre locale. L'andainage est sous-traité aux paysans suivant des taux fixés d'accord-parties, de même que le rabattage des souches et l'incinération des rémanents.

Les bois d'œuvre (grumes et bois de service) issus des vieilles plantations sont vendus sur les marchés locaux. D'autres produits ligneux récoltés sur place sont carbonisés par les paysans. Le projet leur fournit l'emballage et leur achète ce charbon à 800 FCFA le sac de 39 kilos avant de le revendre aux marchés de Notsé et de Lomé. En outre, les villageois produisent et revendent le bois de chauffe d'espèces qui ne sont pas utilisées pour produire du charbon de bois. Depuis le début des activités, 9.400 sacs ont ainsi été achetés aux paysans, pour une valeur totale de 7.520.000 FCFA (10.000 \$EU environ) et les paysans ont vendu 14.664 stères de bois de chauffe, représentant une valeur de 9.666.667 FCFA, soit 12.900 \$EU.

Travaux de pépinière

Le projet maintient une pépinière centrale près de la retenue d'eau de Fawukpé, mais l'essentiel de la production des plants est assuré par les paysans formés et organisés en groupements de pépiniéristes. Au cours de la campagne 2000, deux groupements ont produit au total 168.000 plants de teck en sachet, sous la coordination d'une Association des Groupements de Pépiniéristes pour la Production des Plants Forestiers (AGPPPF). Le projet a fourni le petit matériel de pépinière, une motopompe et du carburant. Les plants ont été vendus au projet à raison de 20 FCFA/plant, procurant aux pépinières un revenu total de 3.360.000 FCFA (5.100 \$EU). En 2001, l'AGPPPF a été en mesure de fonctionner indépendamment du projet. Ses 297.400 plants ont été vendus au projet pour un montant total de 10.409.000 FCFA (18.925 \$EU). L'AGPPPF a également produit 255.000 stumps de teck qu'elle a vendus à des particuliers et à des ONG à 15 FCFA la pièce, gagnant ainsi 3.825.000 FCFA (5.100 \$EU). Ses membres pratiquent également les cultures maraîchères pour alimenter le marché de Notsé, agglomération située à 15 km, et éventuellement celui de Lomé.

Travaux de plantation et d'entretien

La création de nouvelles plantations et les travaux d'entretien sont exécutés par l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) qui recrute et utilise directement la main-d'œuvre locale. Une partie des travaux est également réalisée suivant la méthode taungya, où les paysans intercalent des cultures entre les plants forestiers, ceux-ci bénéficiant ainsi d'un entretien régulier. Pour encourager la survie des plants, le projet a négocié et signé avec les paysans des contrats qui prévoient une prime de 15.000 à 20.000 FCFA par hectare si, à la fin de la première année, le taux de plants ayant survécu et non mutilés est d'au moins 90 %.

Aménagement des formations naturelles

Un total de 940 hectares de forêt naturelle dans la réserve ont été réservés aux fins d'aménagement. Certains de ces massifs sont dégradés; une des principales tâches du projet consiste à mettre en train un processus de restauration afin que la forêt puisse assurer les fonctions de protection attendues d'elle, comme la production d'eau propre. Toutes les activités de restauration et d'aménagement sont réalisées par et pour les populations locales avec l'encadrement du projet. Une liste des espèces à réintroduire a été arrêtée à l'issue de consultations; les semences sont récoltées par les villageois et confiées aux groupements des pépiniéristes pour la production des plants. A ce jour, quelque 13.000 plants ont été produits et plantés sur une superficie d'environ 30 hectares de formations naturelles.

Gestion de la retenue d'eau de Fawukpé

Une retenue d'eau d'une capacité de 70.000 m³ a été construite dans le cadre du projet près du village de Fawukpé, par dérivation du fleuve Haho en période de charge, en vue, notamment, de disposer d'une réserve d'eau en permanence pour la pépinière centrale du projet. Cette œuvre est de la plus haute importance pour les habitants de Fawukpé qui ont chroniquement souffert de pénurie d'eau par le passé. L'eau de la retenue sert non seulement à alimenter la pépinière mais aussi

à tous les travaux ménagers et même à la consommation. L'OIBT a demandé aux services de santé de suivre de près le niveau et la qualité de l'eau en vue de détecter et prévenir tout risque de maladie. Les techniciens du laboratoire de l'hôpital de Notsé ont recommandé la construction d'un bassin filtrant en aval du plan d'eau. Un comité de gestion de la retenue d'eau a été mis sur pied, dont les tâches comprennent l'entretien de la retenue d'eau et son utilisation pour promouvoir la pisciculture.

L'un des problèmes que pose le projet est de savoir comment gérer le succès obtenu par le village de Fawukpé, dont la vie a été complètement transformée par l'existence de la retenue d'eau. Il est compréhensible que d'autres villages désireraient bénéficier d'initiatives analogues. En effet, l'absence d'approvisionnements fiables d'eau potable sûre est un problème majeur dans la zone de projet. Dans l'enclave de Tsinigan, le projet a aidé les villageois à remettre en état deux forages qui avaient été abandonnés pour cause de mauvaise gestion; un comité de gestion constitué de villageois a été créé pour s'occuper de l'entretien de ces forages. Dans l'enclave de Yokou, où l'on note une prévalence de l'onchocercose, une maladie qui peut paralyser, le projet aide à la réalisation de deux puits à grand diamètre en vue de remédier au problème.

Autres mesures d'accompagnement

Le projet met en oeuvre d'autres améliorations. Celles-ci portent, par exemple, sur la construction et le reclassement des pistes de désenclavement et de communication entre les différents villages dans la zone de projet, et sur les axes d'accès aux différentes parcelles de plantation. Au bout des trois ans, 20 km d'anciennes pistes ont été aménagées et 30 km de nouvelles pistes construites. Elles ont également porté sur la construction et l'équipement d'une école dans le village de Fawukpé, où les nombreux enfants de la zone de projet peuvent maintenant prendre leurs leçons dans des conditions confortables.

Avant la mise en oeuvre du projet, le dispensaire de Tsinigan, le seul dans la zone de projet, était pratiquement fermé, les fonds ayant manqué. Le projet a permis de le réhabiliter et de l'équiper; il a permis aussi de recruter un infirmier. Le premier bébé mis au monde dans le dispensaire réhabilité est né en janvier 2000. Un comité de gestion du dispensaire a été mis sur pied, en vue d'assurer le maintien et l'entretien du dispensaire et, à plus long terme, son autofinancement.

Le projet a organisé 63 paysans volontaires en 5 groupements d'apiculteurs et les a équipés de 50 ruches installées dans la forêt. L'objectif premier de cette activité est d'établir la production de miel en tant qu'activité génératrice de revenu dépendant de la forêt naturelle.

L'avenir

Le projet OIBT a ainsi apporté un dynamisme nouveau et beaucoup d'espoir aux populations de la zone de projet. Non seulement il apporte des solutions concrètes à certains des problèmes qui minaient leur existence, mais également il leur offre des possibilités de développement.

La mise en place du Comité de pilotage, oeuvrant de pair avec les populations et avec l'assistance des ONG, est un résultat important du projet. Ce comité est devenu une cheville ouvrière du changement en renforçant les capacités de la communauté d'analyser les problèmes et d'y chercher des solutions. Il a également renforcé sa capacité de s'organiser et de mettre en oeuvre ces solutions.

Toute la question maintenant est de savoir si l'espoir ainsi créé sera entretenu par des activités durables; cela dépendra dans une très large mesure de la durabilité des activités entreprises par le projet. En ce qui concerne la communauté, le développement de la zone ne saurait se concevoir sans la poursuite du projet et c'est avec force qu'elle appelle de tous ses vœux la mise en place d'une deuxième phase du projet. Celle-ci permettra la réalisation de 600 ha de nouvelles plantations, l'exploitation de 150 ha de futaies et la mise en train d'une nouvelle rotation sur le même site. Une troisième phase permettrait la réalisation de 700



La patience est une vertu: repos bien mérité du premier nouveau-né au dispensaire de Tsinigan remis à neuf

ha de nouvelles plantations et la reconversion de 100 ha de vieilles teckeraies. Ainsi donc, advenant le financement et la mise place des phases II et III, les activités mises en oeuvre par les populations au cours de la première phase devraient pouvoir continuer pendant quelques années encore, probablement avec plus de succès car bénéficiant des connaissances et expériences acquises durant la phase I.

Mais au-delà de ces différentes phases, les problèmes de durabilité ne sont pas résolus. Qu'en sera-t-il des activités de développement local lorsque l'expansion des plantations sera achevée et avant la maturation des nouvelles plantations? De quelles autres possibilités de développement disposeront les populations? Quelle devrait être la contribution du produit des plantations au développement des communautés en cause, et pour financer quelles activités? Autant de questions qui devraient commencer à préoccuper tous les partenaires du projet afin que l'espoir qu'il a suscité ne meure pas un jour.